****

**Septembre 2019**

**FRAIS DE DIPLOME ETUDIANTS DE L’ESAA**

**Le cadre fixé par l’ESAA :**

Par délibération du 2 mai 2018, le Conseil d’administration a validé le principe que l’établissement affecte chaque année un budget pour permettre aux étudiants de L.3 et M.2 de valider leurs diplômes dans de bonnes conditions et d’obtenir une aide financière pour financer les dépenses liées à leurs diplômes.

Chaque année, dans le cadre du budget prévisionnel, l’ESAA fixe le montant global plafonné pour financer ces dépenses. Il n’est pas possible de dépasser l’enveloppe financière annuelle.

**Principe :**

Le versement est conditionné à la définition d’un projet structuré validé par l’enseignant directeur de projet et validé par le chef d’établissement.

Ce projet doit être validé sur la base d’une fiche projet (modèle ci-joint) qui doit être transmis à la direction de l’établissement avant le 28 février de chaque année. Le directeur valide l’opportunité de la dépense et le montant alloué par l’ESAA pour la financer.

**Bénéficiaires :**

Etudiants de L.3 et M2 en situation de passer un diplôme

**La procédure :**

1. Proposition et transmission du projet validé par le directeur de projet par l’étudiant de L.3 ou M.2 avant le 28 février du cycle scolaire concerné
2. Echanges avec le Directeur de projet et le chef d’établissement
3. Validation par le chef d’établissement du projet et des éventuelles prises en charge financières
4. Présentation des diplômes
5. Transmission par l’étudiant sous pochette de l’état de remboursements de frais ainsi que toutes les pièces justificatives (fiche projet signée par la Direction ; état de remboursement renseigné, pièces justificatives pour l’ensemble des dépenses sollicitées). Cette transmission devra impérativement être faite dans un délai d’une semaine après soutenance du diplôme.
6. Contrôle du comptable des pièces justificatives
7. Mandatement du comptable
8. Paiement des frais

Vous trouverez ci-joint les documents formels à renseigner pour cette aide :

-fiche projet

-modèle d’état de remboursement.